

**INADES-Formation**  
**Secrétariat Général**  
**08 BP 08 Abidjan 08**  
**Tél: +225 22 40 02 16**  
**Télec : +225 22 40 02 30**  
**Courriel: [ifsiege@inadesfo.ci](mailto:ifsiege@inadesfo.ci)**

**Partenariat Afrique Canada**  
**323 Chapel Street**  
**Ottawa Ontario, K1N 7Z2**  
**Tél: 613-237-6768**  
**Télec: 613-237-6530**  
**Courriel: [btaylor@pacweb.org](mailto:btaylor@pacweb.org)**

***Projet de renforcement des capacités de proposition et de plaidoyer des  
organisations paysannes sur la problématique de la privatisation des  
ressources génétiques***

**mars 2006 – septembre 2007**

**Rapport narratif**

**Septembre 2007**

# 1 INTRODUCTION

En janvier 2004, INADES-Formation, en partenariat avec d'autres organisations de la société civile de l'espace UEMOA, lançait une coalition pour la protection du patrimoine génétique africain, dénommée COPAGEN. L'idée de lancer ce mouvement est liée aux tentatives tout azimut de certaines multinationales et firmes du Nord de faire pénétrer les OGM en Afrique ; elle est aussi liée à la problématique des droits des communautés locales qui se trouvent aujourd'hui confrontés à la question des droits de propriété intellectuelle. La coalition a donc choisi de s'associer aux communautés de base pour engager une action en faveur de la protection et de la valorisation de leurs ressources génétiques, par un soutien à leurs droits collectifs sur leur patrimoine génétique et le rejet du génie génétique dans l'agriculture et l'alimentation.

La stratégie de plaidoyer mise en place à ce effet, place les premiers acteurs au centre du projet, par leur information, formation et le renforcement de leurs capacités pour conduire eux mêmes les actions nécessaires à la défense de leurs intérêts. D'où l'idée de l'élaboration de ce projet dénommé « Projet de renforcement des capacités de proposition et de plaidoyer des organisations paysannes sur la problématique de la privatisation des ressources génétiques » soumis au CRDI par le Secrétariat général d'INADES-Formation au nom de la COPAGEN, et en collaboration avec Partenariat Afrique Canada.

Démarré en mars 2006 pour un an, ce projet qui se voulait pilote, a connu en ce deuxième trimestre de l'année 2007, son achèvement. Prévu pour être exécuté au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Togo, il a connu une légère extension pour soutenir des activités d'échanges paysans jugées importantes au Mali et au Sénégal, et développer le partenariat avec l'ABN (African Biodiversity Network) afin de consolider le caractère panafricain du mouvement. Il a permis également de soutenir la réalisation du bilan prospectif des activités de la Coalition, à Conakry en Guinée. Il avait comme cible principale, la société civile (organisations paysannes, fédérations et groupements paysans, associations féminines, associations de jeunes et syndicats) et d'une manière indirecte, les responsables politiques des trois pays sus cités (Côte d'Ivoire, Burkina et Togo).

Le présent document rend compte de son exécution, des difficultés rencontrées, des résultats majeurs auxquels il a permis d'aboutir, ainsi que des leçons tirées pour le futur.

## **2 Bref rappel des éléments principaux du cadre logique du projet**

### **2.1 Objectif général**

Le projet **vis** à **concourir à l'atteinte** de l'objectif global de plaidoyer de la coalition à savoir :

Amener les décideurs africains **à élaborer de manière participative**, à voter et à faire appliquer les lois protégeant le patrimoine génétique africain, les connaissances traditionnelles associées et garantissant les intérêts stratégiques des communautés locales en s'inspirant des deux lois modèles de l'Union africaine (UA).

### **2.2 Objectif spécifiques**

***De façon spécifique le projet vise à contribuer à:***

- sensibiliser l'opinion publique sur les dangers et risques potentiels ou avérés liés au brevetage du vivant et à la promotion des OGM en organisant le plus largement possible la circulation des informations au niveau surtout des organisations paysannes, des organisations communautaires de base et de tous les principaux acteurs du développement en général : scientifiques, décideurs politiques, secteur privé et ONG, à l'aide des médias et surtout des radios rurales, de conférence-débats, d'ateliers, de voyage d'échanges et de production de documents didactiques ;
- susciter des prises de position des organisations paysannes et des communautés de base sur la question du brevetage et des OGM ainsi que des actions concertées pour induire l'élaboration de politiques et de réglementations favorables à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources génétiques de la région.

### **2.3 Résultats attendus**

***Le projet doit contribuer à l'atteinte des résultats suivants :***

- l'opinion publique, surtout les paysans de la zone unifiée de l'UEMOA informés, prennent conscience des menaces réelles qui pèsent sur leur patrimoine génétique;
- dans chacun des huit pays de l'UEMOA, les organisations paysannes en alliance avec d'autres organisations de la société civile, ont mis en place des mouvements nationaux pour la protection des ressources génétiques locales;
- les organisations paysannes entreprennent des actions de plaidoyer auprès des décideurs publics, sur la question du brevetage et des OGM ;

- les organisations paysannes et /ou d'autres acteurs de la société civile sont impliqués dans l'élaboration d'avant projets de loi relative à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources génétiques dans les huit pays de l'UEMOA.

## **2.4 Indicateurs de résultats**

- Une coalition nationale d'acteurs de la société civile (dont notamment des organisations paysannes) active, dynamique et fonctionnelle, mise en place dans chacun des huit pays de l'UEMOA pour la protection du patrimoine génétique;
- Au moins 80 % des actions entreprises par les différentes coalitions nationales sont réalisées avec succès;
- Des actions de matraquage médiatique (conférences de presse, conférences débats, scopie, etc.) entreprises par les organisations paysannes en alliance avec d'autres acteurs (dans le cadre des coalitions nationales), pour influencer l'opinion publique et les décideurs politiques ;
- Des actions de plaidoyer direct, amplifiées par des moyens de communication sociale, entreprises à l'endroit des décideurs politiques dans chacun des états de l'union, en faveur de la protection et de la valorisation des ressources génétiques.

**NB :** *Comme déjà stipulé, ces objectifs, résultats et indicateurs sus énumérés dépassent le seul cadre du projet ; mais venant en appui à d'autres initiatives sur le terrain, le projet amplifiera les effets de ces initiatives de sorte à induire les résultats souhaités.*

## **3 Principales actions initiées**

### **3.1 Au Burkina Faso**

Les actions initiées dans ce pays ont été essentiellement les suivantes :

#### **3.1.1 Organiser et animer des espaces d'échanges et de débats publics**

Au titre de cette action, les activités initiées par la coalition nationale ont été riches et variées. Ce sont les suivantes :

- **Organisation d'un atelier national de concertation et d'échanges entre organisations de la société civile sur la problématique des OGM et des droits des communautés.**

Cette rencontre s'est déroulée à la fin mois de mars 2006 et a réuni une cinquantaine d'organisations de la société civile burkinabé (autorités coutumières, associations, organisations paysannes faitières, collectifs d'ONG et de syndicats, la presse privée) sensibles à la question des OGM au Burkina Faso. La rencontre a été introduite par deux communications,

portant respectivement sur la problématique des OGM et sur les droits des communautés face à la question des droits de propriété intellectuelle.

A l'issue des communications, des échanges assez nourris ont eu lieu sur le défi du développement agricole au Burkina face aux enjeux (opportunités et risques) des OGM et plus globalement face à la grande problématique du brevetage du vivant et de l'appropriation privée des ressources biologiques naturelles communes.

Pour les participants, du consensus qui s'est dégagé des différents échanges, l'introduction des OGM au Burkina, c'est l'extermination programmée des petits producteurs. Déjà, diront-ils, « nos cotonculteurs ont du mal à rembourser les dettes des intrants dans le cadre d'un cautionnement solidaire contraignant, on imagine donc la faillite qui les attend dans l'hypothèse de la généralisation des OGM agricoles où les intrants sont encore plus chers ». Et il est illusoire d'attendre un quelconque soutien de la part d'un Etat qui ne cesse de leur faire comprendre que leur arriération technique les condamne à la disparition pour laisser la place à de nouveaux acteurs plus compétents, plus performants.

Sur la question plus générale de la privatisation des ressources génétiques, les participants ont été sensibles à la problématique des Droits de Propriété Intellectuelle dont l'application va entraver les droits des agriculteurs en interdisant aux paysans et aux communautés locales de reproduire des semences protégées par ces dits droits; cela va compromettre gravement la souveraineté alimentaire des pays africains. En outre, les échanges se sont étendus sur les autres conséquences des DPI qui menacent également la sécurité alimentaire et la biodiversité agricole, et entretiennent la dépendance vis à vis des sociétés étrangères.

A l'issue de ces différents échanges, les organisations de la société civile présentes ont convenu de l'idée de s'organiser pour des actions de plaidoyer de grande envergure en lieu et place d'actions isolées qui n'ont que peu d'effets. Elles ont alors proposé la création d'une plateforme burkinabé sur la problématique des OGM et des droits des communautés locales.

Et comme pour montrer leur détermination à prendre la problématique à bras le corps, les organisations de la société civile présentes, séance tenante, ont réfléchi sur les objectifs et activités urgentes de cette plateforme à mettre en place.

**Les objectifs spécifiques** qu'elles lui confèrent sont les suivants :

- Influencer les processus réglementaires en matière de protection du patrimoine génétique.
- Défendre les droits des agriculteurs et des communautés locales sur leur patrimoine génétique.
- Défendre les ressources génétiques burkinabés contre la bio-piratérie.
- Proposer des alternatives pertinentes aux OGM.

- Travailler à élargir la base de la plateforme.

### **Les activités que la plateforme compte mener sont les suivantes :**

- Collecter l'information sur la problématique des OGM.
- Organiser des ateliers de formation/conférences.
- Sensibilisation du public par les médias.
- Création/animation d'un site web.
- Production de supports de sensibilisation.
- Répertorier les textes sur les droits des communautés locales.
- Elaborer une stratégie de défense des droits de communautés locales.
- Etablir des réseaux avec des acteurs similaires.
- Inventorier et caractériser le patrimoine génétique.
- Inventorier et valoriser les avoirs locaux.
- Inciter les décideurs à mettre en place/renforcer les conditions de recherche favorables à l'exploitation des ressources génétiques.
- Capitaliser et valoriser les résultats de la recherche.
- Effectuer des voyages d'études et d'échanges avec les autres plateformes.
- Organiser des visites sur les sites d'expérimentation des OGM.
- Mener des actions de plaidoyer auprès des leaders d'opinions (chefs traditionnels et religieux).

### **3.1.2 Concevoir et exécuter des campagnes médiatiques**

- **Réalisation et diffusion de messages sur le sujet du plaidoyer**

A l'issue de la rencontre sus décrite, les trois organes de presse qui ont couvert entièrement l'évènement à savoir, la télévision privée Canal 3, la Radio Savane FM et le Journal Le Pays, ont diffusé à plusieurs reprises les conclusions de la rencontre, contribuant à informer largement l'opinion publique sur cette prise de position et cette décision pour l'action de la société civile.

- **Publication d'articles de presse et de déclarations**

Outre l'action sus décrite de la société civile, au mois de septembre 2006, suite aux déclarations du Ministre en charge de l'agriculture montrant la volonté du Gouvernement de s'engager dans une production du coton Bt à l'échelle nationale, les organisations de la société civile réunies au sein de la plateforme sus évoquée (Coalition burkinabé pour la protection du patrimoine génétique) ont rédigé une déclaration pour :

- exprimer au Gouvernement ses vives protestations face à la manière dont le coton Bt est introduit au Burkina Faso au mépris des engagements internationaux auxquels le pays a souscrit, et face au démarrage des expérimentations en champ de coton Bt, sans information publique suivie de débats contradictoires et avant d'avoir mis en place un cadre juridique de biosécurité conséquent dans le pays ;

- inviter les organisations de producteurs et productrices, les ONG en activités et les organisations de consommateurs à la vigilance permanente pour empêcher la prise en otage de l'agriculture africaine et la réduction des paysans et paysannes à la pauvreté et à la misère.

Cette déclaration fut publiée dans les principaux organes de la presse écrite (au moins cinq) du pays.

- **Organisation et diffusion d'une émission et d'un film sur la problématique des OGM.**

Un membre de la coalition ivoirienne de biovigilance, le professeur Diabaté Idrissa, a produit un film sur les enjeux des OGM qui a été mis en nomination au Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO). La coalition régionale a facilité sa participation à ce festival. Sur place au Burkina, le film a été visionné par de nombreux spectateurs dans les différentes salles de cinéma mais également il a été remis à la Coalition burkinabé pour la protection du patrimoine génétique africain, et un contrat a été signé entre elle et la chaîne privée de télévision Canal 3 pour une large diffusion dudit film (diffusion pendant dix mois, à raison d'une diffusion par mois).

Le film qui apparaît avant tout un outil de sensibilisation sur la problématique des OGM a attiré l'attention de l'opinion publique sur les risques énormes encourus par l'adoption de cette technologie.

Pendant la campagne pour les élections législatives au Burkina, la coalition nationale a interpellé les différents candidats par rapport à la problématique des OGM les obligeant ainsi à donner leur position sur le sujet ; ce qui a constitué un début de débat national sur la question.

Une émission sur la problématique des OGM a également été animée par la même chaîne Canal 3 pour aborder le sujet sous toutes ses coutures.

## **3.2 En Côte d'Ivoire**

Les actions initiées dans ce pays ont été essentiellement les suivantes :

### **3.2.1 Organiser et animer des espaces d'échanges et de débats publics**

- **Diffusion d'un film sur les OGM suivi de débats**

Comme déjà précédemment annoncé, un membre de la coalition ivoirienne de biovigilance a réalisé un film documentaire sur les OGM, présentant les avantages mais aussi et surtout les risques liés à l'adoption de cette technologie. Ce film à sa première parution été présenté d'abord exclusivement aux membres de la coalition ivoirienne de biovigilance, suivi

de discussions ; il s'est agi dans les échanges engagés à l'interne, d'étudier la possibilité de valoriser le film pour la sensibilisation du grand public et même des élites politiques. A l'issue de la séance de projection du film, qui a eu le mérite de remobiliser les membres de la coalition nationale, un programme d'activités de sensibilisation a été élaboré sur le reste de l'année dans lequel la diffusion du film occupait une place importante.

C'est dans le cadre de ce programme d'activités, que le film fut projeté par après au Goethe Institut au public. En effet, la coalition ivoirienne, avec la contribution du centre culturel allemand (ci-avant appelé Goethe Institut), réussit la pari de réunir autour du sujet, des scientifiques, des étudiants, des représentants de coopératives agricoles, des responsables d'ONG, des représentants de ministères techniques intéressés par la question (ministère de l'environnement notamment), des communicateurs, et bien sûr de simples consommateurs. Cette projection fut suivie de débats très vifs et contradictoires entre les pro et les anti-OGM.

Le même film fut utilisé quelques semaines plus tard pour sensibiliser une organisation faïtière de paysans, dans le département de Divo, sur la problématique des OGM et contribua à éclairer les membres de l'organisation sur le sujet.

### **3.3 Au Togo**

Les actions initiées au Togo ont été essentiellement les suivantes :

#### **3.3.1 Organiser et animer des espaces d'échanges et de débats publics**

Au titre de ces actions les suivantes ont été menées :

- **Organisation d'une rencontre d'échanges entre organisations de la société civile, autorités administratives, chercheurs et le privé sur les OGM et les droits des communautés**

La rencontre a réuni au total 64 participants en provenance de plus de 45 organisations/institutions. Les questions des OGM et du brevetage du vivant ont été au centre des débats, pour mieux appréhender leurs enjeux. Les échanges sur les deux problématiques ont été introduits par des communications faites sur le sujet.

Relativement à la problématique des OGM, parmi les arguments soutenus par leurs initiateurs, dira le communicateur, il y a la volonté de surmonter des problèmes alimentaires et agricoles dans les pays du Sud et, plus généralement dans le monde. Cependant, a-t-il déploré, le développement des biotechnologies a conduit au brevetage du vivant qui a cours dans le monde depuis quelques années, amenant l'OMC à faire entrer la biodiversité dans la sphère des échanges marchands. De ce fait, poursuivra l'intervenant, les multinationales exploitent les ressources naturelles en

ignorant les dispositions pertinentes de l'article 15 de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, ce qui constitue des cas de biopiraterie, a-t-il signifié. Revenant aux enjeux majeurs des OGM, l'orateur s'est appesanti sur les risques liés à l'utilisation des OGM, qui soulèvent aujourd'hui de réelles inquiétudes au sein des populations de par le monde ; et d'inviter en terminant les différents participants sensibles à cette situation à se mobiliser pour barrer la route à l'aventure de l'inconnu.

Le second orateur, à qui revenait la charge de parler du brevetage du vivant et des droits des communautés, tout comme le premier intervenant, a souligné que la manipulation génétique et la privatisation du vivant se font dans le cadre d'une faible connaissance (voire un mépris) des outils juridiques de la Convention sur la Diversité Biologique. Aussi, ces pratiques ont-elles entraîné, entre autres conséquences, la concentration du patrimoine génétique commun dans les mains de quelques firmes, ce qui enfreint gravement aux droits des communautés locales. L'accès aux ressources biologiques et à la question du partage juste et équitable des avantages consécutifs à la commercialisation des ressources génétiques soulève de sérieuses interrogations : « Nos parents nous ont légué un patrimoine à travers nos plantes et nos ressources végétales naturelles. Nous avons le devoir de bien les gérer et de les léguer à nos descendances sans les spolier. Nous croyons que si nous mettons ensemble nos forces, si nous mutualisons nos énergies, nous pourrions davantage protéger notre patrimoine génétique », a-t-il poursuivi. Il a donc invité les organisations de la société civile, notamment les organisations paysannes du continent, à prendre conscience du danger qui menace le patrimoine génétique africain, à se mobiliser pour exprimer leur refus de se laisser subjugué par cette forme d'exploitation qui fait jour.

A l'issue de cette rencontre très riche en échanges, le consensus s'est fait autour de la mise en place d'une coalition nationale pour la protection du patrimoine génétique africain au Togo (COPAGEN Togo). A travers COPAGEN Togo, les membres adhérents veulent davantage informer et sensibiliser l'opinion nationale sur les différents enjeux liés à la biodiversité et à la gestion du patrimoine génétique. L'ensemble des organisations présentes à la rencontre ont accepté séance tenante d'adhérer à cette plateforme. Un comité de coordination fut mis en place pour continuer la réflexion et la sensibilisation des autres organisations de la société civile non présentes, afin d'asseoir une coalition solide et forte. Un programme indicatif provisoire de travail fut élaboré pour orienter l'action du jeune mouvement qui venait d'être lancé.

### **3.2.2 Concevoir et exécuter des campagnes médiatiques**

- **Animation d'une conférence de presse sur les OGM et le brevetage du vivant**

Suite à l'organisation de la rencontre sus évoquée sur les OGM et le brevetage du vivant, une conférence de presse fut organisée pour officialiser

le mouvement qui venait d'être lancé et alerter l'opinion publique sur les dangers qui pèsent sur le patrimoine génétique togolais face à la menace des manipulations génétiques et du brevetage du vivant. Cette conférence fut couverte par plusieurs organes de la presse écrite, télévisuelle et audio. L'essentiel des échanges, après la déclaration liminaire ont tourné autour des enjeux des OGM, du concept de souveraineté alimentaire, des défis qui se posent aux organisations de la société civile, notamment aux organisations paysannes, et d'œuvrer pour cette souveraineté alimentaire dans ce contexte d'introduction des OGM. La conférence de presse s'est terminée par un appel à toutes les composantes de la société Togolaise à se joindre au combat du mouvement qui vient d'être lancé.

- **Animation d'émissions et de débats radiophoniques sur les OGM**

Plusieurs émissions radiophoniques sur les OGM avec notamment quelques débats ont été organisées sur des radios de proximité dans trois villes du Togo ; il s'agit de Kpalimé, Atakpamé et Dayes. Elles ont permis aux populations d'avoir des connaissances rudimentaires et d'être sensibilisées sur le sujet.

### **3.4 Au plan sous régional**

Outre la facilitation de la participation du film de Mr Diabaté Idrissa au FESPACO, la coordination régionale, à l'initiative d'INADES-Formation qui assure la coordination du mouvement au plan sous régional, a initié et/ou participé à d'autres activités jugées pertinentes pour la campagne : il s'agit de deux missions d'échanges au Canada, l'une au mois de juillet 2006 et l'autre, au mois de mars 2007, d'une mission d'échanges avec l'ABN et d'autres ONG éthiopiennes, de la participation à des ateliers d'échanges paysans sur les semences au Sénégal et au Mali, et de l'organisation de deux réunions de réflexions prospectives sur les deux problématiques au centre de notre programme afin de mieux le réorienter.

#### **3.4.1 Missions d'échanges au Canada**

La mission de juillet 2006, organisé par Partenariat Afrique Canada, visait à explorer les possibilités d'un partenariat avec les ONG canadiennes travaillant dans le même domaine que la coalition. Elle a été menée par Ibrahim Ouédraogo, Secrétaire général d'INADES-Formation et par ailleurs Coordonnateur de la COPAGEN, qui a eu des échanges fructueux avec des organisations et des personnalités à Ottawa et à Montréal.

A Ottawa, il a eu des séances de travail avec le groupe des ONG pour la biodiversité, qui regroupe environ une dizaine d'associations et qui ont pour vocation de travailler sur l'ensemble du territoire canadien. La rencontre a pu permettre aux deux structures de se connaître mutuellement et un engagement a été pris de maintenir le contact en termes d'échange d'informations et sur la nécessité d'organiser une seconde visite plus structurée qui aurait pour objet de sensibiliser les autorités canadiennes sur

les initiatives de la COPAGEN. Dans la même ville, une autre rencontre a eu lieu avec deux responsables de l'ACDI (Division politique environnementale, Programme panafricain) qui ont permis de confirmer que le Canada n'a pas défini une politique claire en matière d'OGM. Le responsable de la Division politique environnementale s'est engagée suite aux échanges à informer les différents responsables de l'environnement dans les ambassades canadiennes basées en Afrique de l'Ouest sur l'existence de la COPAGEN et sur la nécessité d'appuyer ses actions sur le terrain. La même rencontre a pu permettre de se rendre compte qu'INADES-Formation est éligible au programme panafricain.

A Montréal, la mission a eu deux séances de travail, la première au siège de Greenpeace en présence de la plateforme des ONG québécoises et la seconde a consisté en un déjeuner d'échanges avec la presse locale, nationale et internationale. Ces rencontres à l'instar des précédentes ont pu permettre de connaître au mieux la COPAGEN et les organisations de la société civile canadiennes. La rencontre avec la presse s'est terminée par une interview avec Radio Canada International.

Le second voyage d'échanges au Canada de mars 2007, coordonné par Partenariat Afrique Canada et CBAN, a été initié dans le but de :

- Développer un partenariat entre la COPAGEN et les organisations de la société civile canadiennes dans le cadre de la lutte pour les droits des communautés sur leurs ressources ;
- Sensibiliser les autorités canadiennes sur les initiatives de la COPAGEN.

La délégation de la COPAGEN comprenait outre, le Secrétaire Général d'INADES-Formation et deux membres de la coalition nationale du Mali, mais tous membres du groupe de coordination régionale. Durant leur séjour, les activités suivantes ont été menées :

- Une rencontre à Ottawa avec les ambassadeurs de l'Afrique de l'Ouest ;
- Présentation à une rencontre « Brown Bag Lunch » à l'ACDI ;
- Participation à un atelier d'échanges entre CBAN (Réseau canadien d'action sur les biotechnologies dans l'agriculture et l'alimentation) et la COPAGEN ;
- Présentation à un séminaire au CRDI sur l'AGRA et le développement agricole et rural en Afrique ;
- Présentations à une conférence à Montréal sur la souveraineté alimentaire ;
- Présentations à un forum public à Ottawa : « La révolution verte : à qui en profitera ? » ;
- Réalisation d'interviews dans divers médias ;
- Une rencontre avec le programme panafricain de l'ACDI.

Ces différentes activités ont permis de tisser un partenariat actif entre le CBAN et la COPAGEN et de contribuer à sensibiliser le public et les autorités du Canada.

### **3.4.2 Mission d'échanges en Ethiopie**

Cette mission auprès de l'ABN (African Biodiversity Network) a été conduite par deux membres du groupe de coordination régionale dont le Secrétaire général d'INADES-Formation. La mission a permis d'engager des échanges d'expériences entre les deux organisations en matière de stratégies d'action sur les OGM et les droits des communautés. Elle a également été le lieu, d'échanger sur la suite de l'atelier conjoint organisé par les deux mouvements en octobre 2005, sur les stratégies de lutte contre l'entrée anarchique des OGM en Afrique, afin d'examiner les possibilités d'engager des actions communes au plan africain. Elle a pu également échanger avec d'autres organisations de la société civile éthiopienne oeuvrant dans le domaine, toutes choses ayant permis des partages de vision et d'expériences pratiques en matière de plaidoyer sur la problématique des OGM et des droits des communautés.

Cette mission en Ethiopie a également été valorisée pour prendre contact avec l'Union africaine, notamment le conseiller juridique, Mr. Tewoldé, initiateur des deux lois modèles de l'Union africaine portant respectivement sur la sécurité en matière de biotechnologie et sur la protection des droits des communautés locales, des agriculteurs, et les règles d'accès aux ressources biologiques.

### **3.4.3 Participation à deux ateliers d'échanges paysans au Sénégal et au Mali**

Un atelier sur les alternatives paysannes face à la privatisation des semences a été organisé par ENDA Pronat, point focal de la coalition au Sénégal. Un autre le fut au Mali, à l'initiative de BEDE, de la CNOP (Confédération nationale des organisations paysannes) et de la COPAGEN /Mali, sur la privatisation des semences. Ces deux ateliers qui ont connu une forte participation paysanne des différents pays de l'Afrique de l'Ouest et même de l'Inde et de l'Iran en ce qui concerne le second atelier, a permis aux paysans d'échanger sur comment se protéger de la biopiraterie, sur les alliances à tisser pour préserver leurs semences traditionnelles, bref sur des stratégies de valorisation de leurs semences locales pour faire front à l'envahissement de leur espace agricole par les OGM. La COPAGEN a favorisé la participation de quelques leaders paysans à ces cadres d'échanges et les y a accompagné.

#### **3.4.4 Organisation de deux rencontres de réflexions prospectives sur les deux thématiques au centre du projet**

Ces rencontres ont réuni des personnalités de haut niveau de la coalition et visaient par les réflexions prospectives engagées sur les deux problématiques au centre du projet en relation avec le contexte, à orienter les actions de la coalition. Ils se sont réunis deux fois au cours de la période couverte par le projet.

La première rencontre s'est déroulée du 27 février 2006 au 1 mars 2006 à Abidjan et a réuni dans la réflexion sept personnalités, provenant de GRAIN, ENDA PRONAT, IRPAD et INADES-Formation. Elle a pu permettre de prendre la décision de lancer la mise en œuvre d'un projet de formation de masse sur la problématique des OGM et des droits des communautés, afin d'habiliter les communautés à être les premiers acteurs de la campagne. Elle a servi également d'espace pour faire le point de l'implantation du mouvement et du déroulement du projet dans les huit pays de l'UEMOA et de la Guinée et pour aborder d'autres questions d'importance, telles la gestion de l'après rencontre d'échanges avec l'ABN.

La deuxième rencontre s'est déroulée du 13 au 15 décembre 2006, à Abidjan. La tenue de cette rencontre a été rendue nécessaire pour faire le point de l'exécution du projet de formation de masse sur la problématique des OGM et des droits des communautés mis en route en mars 2006. Elle a en outre été valorisée pour échanger sur d'autres chantiers majeurs de la coalition tels, le projet d'étude des lois en matière de biosécurité dans la sous région, l'examen du projet de formation niveau universitaire sur les droits des communautés et les OGM, la participation de la COPAGEN au Forum sur la souveraineté alimentaire et au Forum social mondial de Nairobi, et surtout la nécessité de commencer à construire un argumentaire convaincant face aux promoteurs des OGM

#### **3.4.5 Organisation de la réunion annuelle de bilan prospectif des activités de la COPAGEN**

L'idée d'organiser chaque année un forum régional des organisations membres de la COPAGEN, s'est imposée à eux, petit à petit, au regard de la pertinence et de l'efficacité d'une telle rencontre. En effet, de Bamako (2005) à Lomé (2006), ces fora ont permis aux membres du mouvement, de faire le bilan prospectif des actions de campagne qu'ils ont initiées, et de procéder à l'élaboration de nouvelles stratégies d'action, après une relecture des contextes nationaux, sous régional, régional et international en matière de biotechnologie, de biosécurité et de droits des communautés. En outre, ces rencontres sont apparues aussi, au fil du temps, comme des espaces de partage d'informations et de renforcement mutuel autour des problématiques communes qui sont au centre du programme.

L'organisation du troisième forum régional des coalitions nationales de la COPAGEN de 2007 répondait donc à ces préoccupations ci-avant énoncées. La rencontre, s'est déroulée du 23 au 27 juillet 2007, à l'hôtel Camayenne de Conakry, Guinée. Il a réuni dans la réflexion vingt sept participants provenant des neuf pays d'implantation du mouvement (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo) ; à ceux-ci se sont joints trois partenaires venus du Canada provenant du CRDI, d'Inter Pares et de Partenariat Afrique Canada. Tous préoccupés et déterminés à faire face à la menace d'envahissement de leur espace agricole par les organismes génétiquement modifiés, ils se sont livrés sans complaisance à des échanges fructueux et contradictoires sur le contexte actuel qui prévaut en matière de pénétration des OGM dans la sous région et les stratégies et moyens pour y faire.

Aussi ont-ils abordé les points suivants dans leur agenda:

- Bilan exhaustif et analytique des activités de la coalition, par le partage des actions initiées dans les différents pays et au niveau de la coordination régionale ;
- Restitution des conclusions préliminaires de l'étude portant sur l'analyse des lois de biosécurité des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée Conakry ;
- Analyse du contexte actuel ayant permis d'identifier et d'analyser les opportunités, contraintes et menaces en lien avec le travail engagé;
- Élaboration de nouvelles stratégies pour l'adapter au contexte analysé ;
- Esquisse par pays et au plan sous régional d'un plan opérationnel 2007-2008 avec des stratégies claires de plaidoyer ;
- Réflexion sur une stratégie de mobilisation de ressources financières, pour la mise en œuvre des plans opérationnels ;
- Echange sur d'autres sujets en relation avec le travail en cours (projet d'organisation d'une caravane, déclaration de soutien à la position de Kofi Annan, etc.)

#### **4 Résultats atteints**

Il est difficile dans ce document de dissocier les résultats induits par la mise en œuvre de ce projet, des résultats atteints du fait des différentes initiatives engagées au niveau global sur le terrain. Aussi, de façon réaliste nous pouvons dire que la réalisation du projet a contribué à l'atteinte des résultats suivants :

- ◆ L'élaboration de la loi nationale de biosécurité du Togo a été faite par un membre de la coalition; donc non favorable à une entrée anarchique des OGM dans le pays.
- ◆ Existence d'un groupe de députés contre les OGM et d'une association de communicateurs contre les OGM au Mali.

- ◆ Déclaration du **ROPPA** (*Réseau des organisations paysannes et producteurs de l'Afrique de l'Ouest*) et de la **CNOP** (*Confédération nationale des organisations paysannes du Mali*), contre les OGM.
- ◆ Révision du projet de la Banque Mondiale pour l'introduction des OGM dans la sous région (*espace UEMOA*).
- ◆ Partenariats techniques et stratégiques noués avec Swissaid et le Réseau canadien d'action sur les biotechnologies (CBAN).
- ◆ Sensibilisation et information d'une masse critique de personnes dans les différents pays, capables de comprendre les enjeux et d'informer d'autres sur la problématique.
- ◆ La question des OGM a dépassé le cercle des intellectuels des villes pour être discutée par les paysans.
- ◆ La résistance se développe partout, les gens deviennent créatifs, la solidarité se manifeste de plus en plus autour de la problématique.
- ◆ La Coalition est devenue un acteur connu et même redouté dans certains pays sur les deux problématiques au centre du projet.
- ◆ La Fondation de Bill et Melinda Gates a été interpellée sur les limites de la version actuelle de sa nouvelle révolution verte pour l'Afrique.

## 5 Difficultés

Les principales difficultés (elles ne sont pas inhérentes à ce projet seulement mais à toute le programme) qui ont été rencontrées sont les suivantes :

- La sensibilisation sur la question des OGM et du brevetage du vivant n'est pas une chose aisée ; les conséquences étant à moyen et long terme, il est difficile de les faire percevoir par les premiers concernés que sont les populations locales.
- La non maîtrise du sujet par un grand nombre de membres des différentes coalitions n'a pas rendu le travail aisé.
- Problèmes financiers : les besoins en information des populations sur le sujet sont assez importants et nécessitent de mobiliser des moyens financiers ce dont les différentes coalitions nationales ne disposent pas encore.
- La forte influence des multinationales sur nos Etats vient « saper » quelques fois l'effet de nos importants efforts déployés pour informer les populations.
- Beaucoup d'enjeux financiers : d'énormes sommes ou projets de recherche juteux sont offerts aux chercheurs africains désirant travailler sur la question des OGM ; ils deviennent ainsi des complices de poids des pro OGM, et étant les personnes les plus écoutées de nos

gouvernants sur le sujet, notre discours et argumentaire en prennent des coups.

## **6 Leçons tirées**

- Personne n'est mieux habilitée à défendre les droits des populations, notamment des organisations paysannes qu'elles mêmes.
- La meilleure sensibilisation des paysans sur la problématique des OGM est mieux assurée par des paysans qui maîtrisent le sujet que par des intellectuels.
- La communication sociale est très importante dans ce type de projet, d'où l'accent devrait être mis sur l'implication des organes de communication de masse et de proximité que sont les radios communautaires.
- Au regard des arguments actuels développés par les promoteurs des OGM il s'avère important que nous puissions construire un argumentaire contraire et pertinent. Il s'avère alors important de se renforcer continuellement sur le sujet pour une maîtrise de la problématique (à notre niveau et au niveau des paysans.).

## **7 Perspectives**

En termes de perspectives, dans les mois à venir, nous proposons conduire les activités suivantes :

- Mission d'appui à la coalition du Burkina, dans l'organisation d'une caravane de sensibilisation des populations des différentes régions du pays ainsi que des pays voisins tels, le Mali et le Niger.
- Achèvement de l'étude portant sur l'analyse des lois de biosécurité des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée Conakry et les rencontres avec les parlementaires.
- Rencontre au Mali avec des représentants de l'AGRA de la Fondation Gates.
- Appui à la société civile du Niger, pour l'amendement du cadre national de biosécurité en élaboration, avant sa soumission au Conseil des ministres.
- Appui de la nouvelle coalition de la Guinée Bissau, pour la planification d'activités de plaidoyer et de lobbying.
- Mission de prise de contacts et d'échanges avec la société civile Ghanéenne, en vue de l'ouverture du mouvement à l'Afrique de l'Ouest anglophone.
- Reprise de contact avec l'ABN.
- Visite au Canada en 2008.

## **8 Conclusion**

Les actions que le présent projet a permis de mettre en oeuvre ont constitué des hypothèses d'actions en matière d'éducation et de conscientisation des populations et spécifiquement des organisations paysannes, sur la

problématique des OGM et du brevetage du vivant. Les résultats obtenus tout comme les difficultés et leçons tirées permettront d'opérer des ajustements nécessaires pour une meilleure conduite du programme engagé au plan sous régional pour une agriculture et un espace ouest africain libre des OGM. C'est donc le lieu de remercier le CRDI et PAC dont le partenariat fructueux a rendu possible ce projet expérimental.